

La pointe des Poulains à Belle-Île-en-Mer : patrimonialisation d'un site touristique insulaire

Frédéric Damato

Collège Honoré de Balzac, Issoudun

Résumé.— L'étude de la pointe des Poulains à Belle-Île-en-Mer (Bretagne), la plus fréquentée des îles du Ponant, permet de mettre en évidence et d'analyser les dynamiques spatiales à grande échelle d'un site touristique insulaire depuis la fin du XIX^e siècle, en lien avec le double processus de mise en tourisme et de patrimonialisation.

Aménagement · Développement · Dynamique spatiale · Fréquentation · Île · Patrimoine · Protection · Site · Tourisme · Valorisation

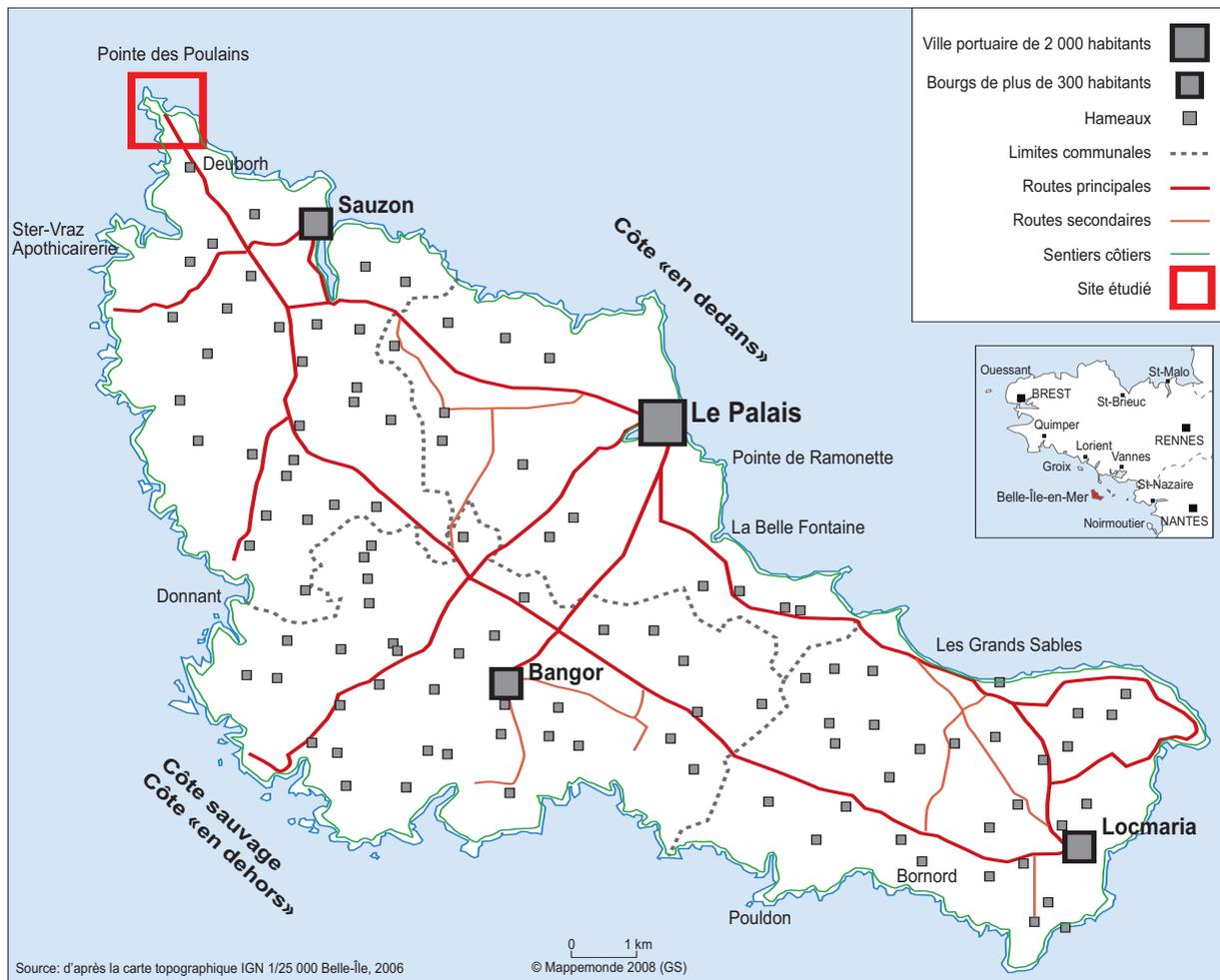
Abstract.— **Pointe des Poulains in Belle-Île-en-Mer. The large-scale preservation of an island tourist site for heritage.**— A study of Pointe des Poulains in Belle-Île-en-Mer (Brittany), the most visited of the Ponant islands, highlights and analyses the large-scale spatial dynamics of an island tourist site since the late 19th century, in connection with the twofold process of development for tourism and preservation for heritage.

Development · Economic development · Facilities · Island · Heritage · Protection · Site · Spatial dynamics · Tourism · Visitor numbers

Resumen.— **La punta Les Poulains en Belle-Île-en-Mer: patrimonialización a gran escala de un sitio turístico insular.**— El estudio de la punta Les Poulains en Belle-Île-en-Mer (Bretagne), la mas concurrida de las islas del Ponant, permite evidenciar y analizar las dinámicas espaciales a gran escala de un sitio insular desde el fin del siglo XIX, en relación con el desarrollo turístico y la patrimonialización.

Desarrollo · Dinamica espacial · Fréquentation · Isla · Ordenamiento territorial · Patrimonio · Protección · Sitio · Turismo · Valorización

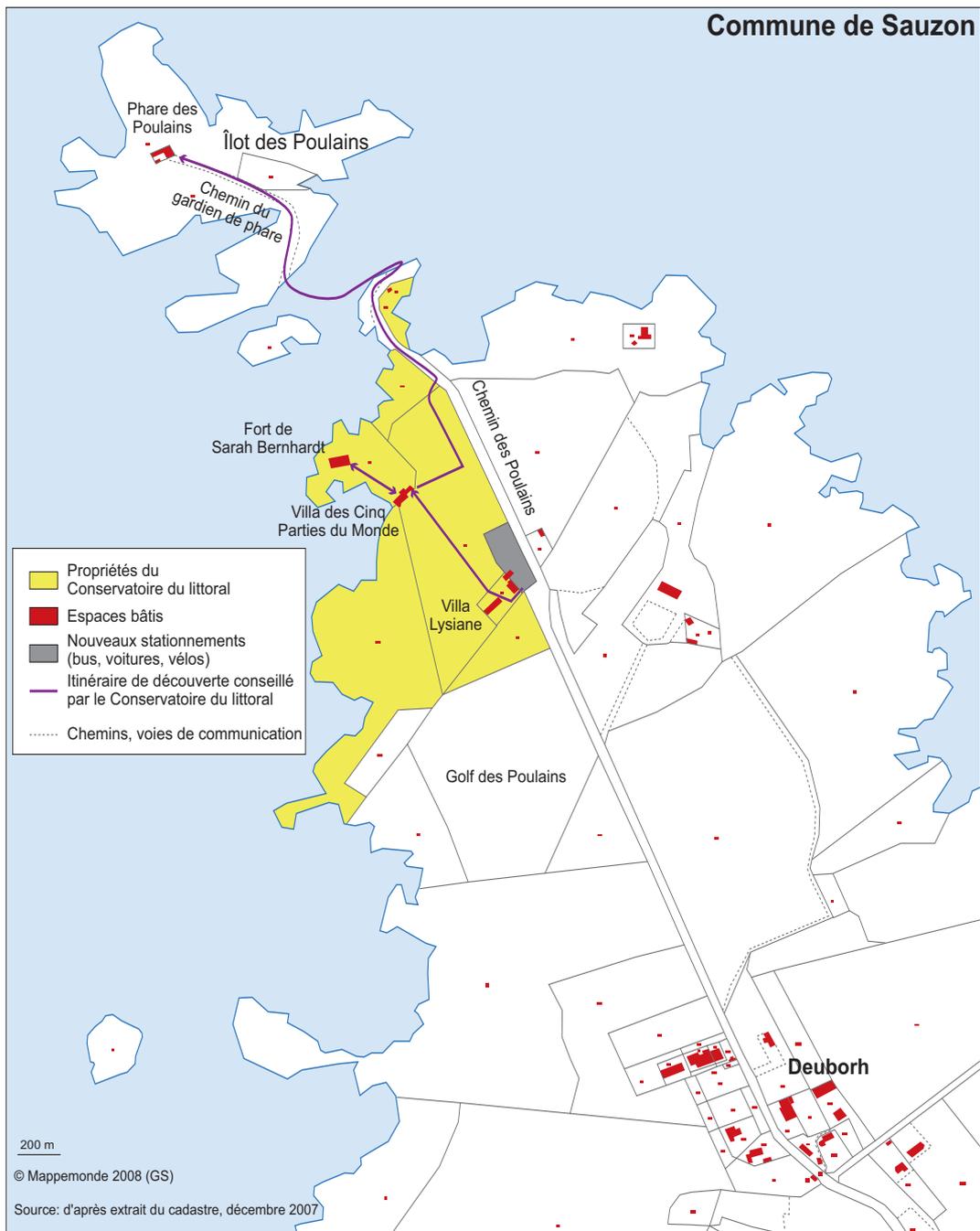
La pointe des Poulains illustre la contradiction apparente que les lieux touristiques tentent de dépasser à un moment de leur évolution: protéger et développer. L'analyse du développement du site, depuis sa mise en tourisme au XIX^e siècle jusqu'à sa situation touristique actuelle, permet de mettre en évidence le jeu des acteurs et de leur rapport au lieu, dans sa patrimonialisation à la fin du XX^e siècle. Située à l'extrémité septentrionale de Belle-Île-en-Mer (fig. 1a et 1b), la plus fréquentée des îles du Ponant, la pointe des Poulains est un site touristique emblématique qui connaît une fréquentation touristique ancienne. Érigée en haut lieu du tourisme insulaire par les voyageurs et les romantiques dès la fin du XIX^e siècle, elle est appropriée par la célèbre tragédienne Sarah Bernhardt en 1894, qui y fonde un lieu de villégiature et contribue à sa renommée. L'essor du tourisme dans la seconde moitié du XX^e siècle, et en particulier de la fréquentation excursionniste estivale, s'est accompagné d'une montée des préoccupations environnementales. Même si depuis le début des années 1970, les mesures de protection réglementaires



1a. Localisation et situation géographique de la pointe des Poulains à Belle-Île-en-Mer.

ont été multipliées, l'absence de gestion des flux et de réflexion sur l'espace à grande échelle a engendré une « dégradation » du site dans ses dimensions « naturelle » (piétinement des pelouses littorales), mais aussi culturelle et mémorielle (abandon de la propriété de Sarah Bernhardt, détérioration du patrimoine bâti et paysager). Son acquisition récente par le Conservatoire du littoral est envisagée comme une réponse à cette contradiction et l'aboutissement d'un processus de patrimonialisation, défini ici comme la reconnaissance, par la collectivité, d'un objet ou d'un ensemble naturel, culturel ou immatériel, pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique, en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre (Lazarotti, Violier, dir., 2007 ; Péron, dir., 2002).

Le Conservatoire du littoral vient tout récemment de mener une opération de restauration et de valorisation du site à grande échelle, en s'appuyant sur l'histoire du lieu jusqu'à présent occultée. La mise en patrimoine est en fait l'histoire même de la mise en tourisme, à travers la figure de Sarah Bernhardt et le processus de distinction du lieu auquel elle a contribué. L'analyse rétrospective sur près de deux siècles permet par ailleurs de s'interroger sur les fondements politico-idéologiques sous-jacents, car il s'agit de « vendre » aux « touristes de masse » de la fin du XX^e siècle, en organisant leur fréquentation du site, le récit enchanté de la fondation du lieu par l'élite culturelle du XIX^e siècle.



1b. La pointe des Poulains.

La mise en tourisme du site par les voyageurs et les romantiques à la fin du XIX^e siècle

La pointe des Poulains peut être envisagée comme un site touristique, c'est-à-dire un lieu inventé par le tourisme, uniquement fréquenté pour du passage et sans fonction d'hébergement (Équipe MIT, 2002), à partir de la fin du XIX^e siècle. Le regard porté par les voyageurs et les romantiques sur le paysage insulaire fut ici déterminant pour identifier les sites remarquables de la côte sauvage ou côte « en dehors », qui sont toujours par ailleurs les hauts lieux de la fréquentation touristique actuelle. Même si dès le début du XVII^e siècle, le poète Saint-Amant instaure un autre rapport à l'espace, préromantique dans *le Contemplateur* qu'il écrit à Belle-Île-en-Mer (Corbin, 1990), les

romantiques vont bouleverser en profondeur l'approche des îles bretonnes, de la même manière qu'ils vont renouveler, à travers le prisme du sublime, les regards portés sur le littoral dans son ensemble (Salomé, 2003).

La mise en tourisme de l'île débute en fait à partir des années 1850, avec la pratique des bains de mer. L'ouverture d'une liaison régulière par bateau à vapeur dès 1850 et la parution du *Guide du voyageur aux bains de Belle Île en mer* en 1853 amorcent lentement le développement du tourisme sur la côte intérieure dite côte « en dedans », où se trouvent à proximité du port du Palais les principales plages abritées et équipées de cabines. Les premiers récits de voyage publiés, comme celui de Gustave Grignon en 1860, oppose clairement la côte « sauvage » à l'ouest, périphérique et exposée aux vents et houles d'ouest, à la côte intérieure, tournée vers le continent, plus « douce » et humanisée : « *Mais l'aspect de cette terre élevée est très varié : certains rivages sont farouches et sombres, telle est la mer sauvage, la pointe des Poulains, les tristes rochers de Bornord [...], mais si vous vous promenez sur les côtes fleuries de Ramonet, de Belle Fontaine, des Grands Sables ou de Locmaria, tout est gai, tout est souriant dans ces parages [...], l'âme est prise de la plus douce rêverie* ».

Les voyageurs romantiques, qui recherchent au contraire le pittoresque, la confrontation avec des paysages sauvages, une nature qui les menace et la solitude à l'écart de la civilisation urbaine, vont renouveler le regard porté sur l'espace insulaire. Ils opèrent une inversion spatiale à l'échelle de l'île, jouant un rôle fondateur dans la mise en tourisme et le développement de la côte sauvage belliloise et par là même, de la pointe des Poulains. Le site est consacré comme un lieu remarquable et incontournable du tourisme insulaire en 1880, date de la parution du premier guide touristique de l'île : « *La pointe des Poulains est, sans contredit, la partie de l'île la plus intéressante, celle qui frappe le plus l'imagination. [...]. L'imagination ne peut rien rêver de plus grandiose et d'effrayant. [...]. Le spectacle qu'on a sous les yeux, et qui ne peut se décrire, prend des proportions énormes pour celui qui va se placer au sommet des rochers, à gauche du fortin.* » (Trébuchet, 1880). Les visites d'écrivains et de peintres qui se sont succédé à Belle-Île-en-Mer, comme celles de Gustave Flaubert (1886) accompagné de Maxime du Camp, de l'impressionniste Claude Monnet (Delouche, 1992), ou du journaliste Ardouin-Dumazet dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont contribué à façonner la réputation de l'île et à planter le décor de la côte-spectacle, de paysages grandioses de rochers (*peulenn* en breton, traduit maladroitement en Poulains) et de mer, observés du haut de la falaise, une esthétique du Sublime développée par le romantisme, d'où est bannie toute présence humaine (Guillemet, 1998).

Le site des Poulains est alors détourné de sa fonction stratégique initiale pour devenir, avec l'avènement du tourisme à la fin du XIX^e siècle, l'espace central de l'activité nouvelle. Le fortin ou corps de garde, construit en 1859 sur la pointe avant la mise en service d'un phare sur l'îlot en 1867, est abandonné par l'armée et rétrocédé à l'Administration des domaines en 1871 (Faucherre, Prost, Chazette, 1998). Le développement de la fréquentation excursionniste, à la fin des années 1800, s'explique par l'intérêt croissant pour les paysages et les sites de la côte sauvage belliloise, ainsi que par la meilleure accessibilité de l'île, suite à l'ouverture de la ligne de chemin de fer Auray-Quiberon, et de la liaison par vapeur Quiberon-Palais en 1882. Dès 1899, Belle-Île-en-Mer accueille entre 200 et 300 visiteurs par jour durant la saison estivale. En 1910, le nombre de touristes ayant visité l'île dans l'année est estimé à 39 000 (Garans, 1999). Sur l'île, les pratiques touristiques sont

2a. L'arrivée des excursionnistes à la journée au port du Palais, quai de l'Union [du nom de la compagnie l'Union bellfïoise qui assure la desserte avec le continent] (carte postale du début du xx^e siècle, « Belle-Ile-En-Mer - Arrivée d'un bateau d'excursion », collection Petitjean n° 4).



2b. Avant-port du Palais dont les digues ont été terminées en 1891. Les excursionnistes, après la visite de l'île en voiture avec cocher, attendent sur l'embarcadère, au quai Macé, le vapeur pour le continent. À l'arrière-plan, les bateaux sardiniens offrent aux touristes une dernière distraction (carte postale du début du xx^e siècle, « Belle-Ile-En-Mer - Avant-port de Palais », collection Petitjean, n° 98).



alors codifiées par le premier guide touristique de L. Trébuchet, puis reprises par le *Guide pratique du voyageur* de A.J. Verrier (1891). Les différents itinéraires proposés permettent de réaliser un « tour » de l'île, afin de contempler les hauts lieux paysagers insulaires. L'excursion de la pointe des Poulains, qui suit la visite de la ville du Palais, devient accessible aux visiteurs à la journée, grâce au développement des voitures avec cochers qui empruntent la route « stratégique » construite à des fins militaires en 1874, ainsi que par celui de l'hébergement (en 1889, trois hôtels y sont signalés par les guides touristiques) (Société historique de Belle-Île-en-Mer, 2003), qui permet de prolonger le séjour sur l'île avant de s'embarquer pour le continent (fig. 2a et 2b).

L'appropriation du site par Sarah Bernhardt (1894-1923) ou la poursuite du processus de distinction du lieu

L'appropriation du site par la célèbre tragédienne Sarah Bernhardt (1844-1923) contribue au processus de distinction du lieu et à la création d'un site emblématique. Lors de son premier séjour sur l'île en août 1894, elle se rend à la pointe des Poulains et en tombe immédiatement sous le charme : « *La première fois que je vis Belle-Île, je*

la vis comme un havre, un paradis, un refuge. J'y découvris à l'extrémité la plus venteuse un fort, un endroit spécialement inaccessible, spécialement inhabitable, spécialement inconfortable et qui par conséquent m'enchantait. » Le 11 novembre de la même année, elle achète le fortin des Poulains et les terrains alentour (2,10 ha). Dès 1896 et jusqu'en 1923 — année de la mise en vente de la propriété après son décès le 26 mars 1923 — elle restera attachée à la pointe des Poulains, y établissant sa résidence de villégiature estivale.

Après son acquisition, Sarah Bernhardt se lance dans une politique de grands travaux (Garans, 2005). Le fortin est alors affecté à un autre usage. Il est réaménagé en résidence secondaire, symbole du passage du militaire au touristique. Afin de pouvoir loger sa famille chaque été pendant trois mois, elle fait édifier en 1897, en face du fortin, une nouvelle villa dite des « Cinq Parties du Monde », où chaque chambre porte le nom d'un continent (« *Ma nourrice et moi habitons l'Asie, mon père l'Afrique, ma mère l'Amérique, ma sœur l'Europe, et la servante l'Océanie* », Bernhardt, 1945). La construction de la villa « Lysiane » (du prénom de sa petite-fille), une centaine de mètres plus au sud, lui permettra d'accueillir ses nombreux amis, comme le peintre Georges Clairin. Sarah Bernhardt s'écarte d'une vision romantique de la nature pour créer de toutes pièces dans sa propriété, un lieu plus « urbain » avec la construction de villas et l'aménagement d'un parc, avec des pièces d'eau, des bancs paysagers (belvédère), un court de tennis et des sentiers élargis qui mènent à la plage (fig. 3a et 3b).

L'appropriation du site par Sarah Bernhardt et la privatisation de la côte en modifient le mode de fonctionnement et l'usage. La tragédienne va devenir l'unique propriétaire de la pointe des Poulains après l'achat du manoir de Penhoët (Sarah Bernhardt craignait que le bâtiment ne soit transformé en hôtel par un nouveau propriétaire — Gidel, 2006) et de sa propriété (46 ha), construit dans la partie orientale du site par le baron Meunier du Houssoy en 1898. La pointe devient alors un lieu fermé, difficilement accessible par les touristes qui ne peuvent accéder qu'à l'îlot : « *Le fort de Madame Sarah Bernhardt est situé près de cette grandeur. Quelle perspective splendide on doit avoir de cette fenêtre face à l'océan. [...] Tous ces murs, ces fils de fer interceptant la vue et barrant la côte, me rendirent furieuse. J'aurais voulu pouvoir passer outre, afin de la contourner en tous sens, cette côte adorablement belle, et j'étais arrêtée* » (Jouan, 1908). Paradoxalement, les touristes qui se rendent aux Poulains y viennent aussi dans l'intention d'apercevoir la tragédienne, n'hésitant pas à s'approcher du domaine, voire d'en franchir les limites : « *C'est là, près du phare des Poulains, que M^{me} Sarah Bernhardt, la célèbre tragédienne, vient passer quelques semaines chaque année dans un fortin déclassé, pittoresquement aménagé, et qui attire un grand nombre de touristes curieux* » (Anon., 1903, p. 27-258). La présence de la tragédienne participe à la création d'un nouveau rapport au site. Par sa présence, elle contribue à sa notoriété et fonde un changement de sens du lieu. La pointe des Poulains n'est alors plus seulement visitée pour son statut de lieu pittoresque et les sensations qu'il procure conformément aux canons esthétiques du XIX^e siècle, mais aussi et surtout parce qu'elle est devenue la propriété de Sarah Bernhardt (fig. 4).

La distinction du site par les touristes, liée à la présence de Sarah Bernhardt, est aussi perceptible chez les habitants de Belle-Île. L'actrice fut très vite acceptée par les habitants, car elle s'intéressa à la vie belliloise en finançant la construction d'une boulangerie coopérative, lors de la crise des activités traditionnelles de la pêche et de l'agriculture au début du XX^e siècle. Surnommée « la dame de Penhoët » puis « Notre



3a. La propriété de Sarah Bernhardt, achetée en 1894, après sa première visite de l'île. Une nature maîtrisée (jardins, haies de tamaris), un fort transformé en résidence secondaire avec de larges ouvertures. En arrière-plan, l'îlot et le phare des Poulains mis en service en 1867 (carte postale du début du xx^e siècle : « Belle-Île-en-Mer. Le Fort de Sarah Bernhardt, vue prise de la Terrasse ». N.D. n° 23)



3b. La partie orientale de la propriété de Sarah Bernhardt, avec le manoir de Penhoët acheté en 1909. Sarah Bernhardt décide de s'y installer, car le château est plus vaste et plus confortable. Il a été détruit en 1944 par les Allemands (collection particulière).

Dame de Belle Île », ce qui témoigne d'un changement d'échelle dans l'attachement des insulaires à leur bienfaitrice, sa mémoire s'est profondément inscrite dans l'espace et le paysage, à la fois matériellement par des aménagements et symboliquement dans les esprits, comme en témoigne l'hommage des autorités de l'île au fortin des Poulains, à l'heure des obsèques de Sarah Bernhardt à Paris le 26 mars 1923.

Le syndicat d'initiative de Belle-Île (créé en 1911), ainsi que les guides touristiques des années 1930 font vivre entre les deux guerres la mémoire de la tragédienne et son empreinte sur le lieu, l'utilisant comme « argument publicitaire » afin de maintenir l'attractivité du site des Poulains et plus largement de l'île, érigée en « station de tourisme » en 1927 : « Le touriste qui excursionne dans la région se doit de visiter



4. « Les Poulains. Dernière journée de M^{me} Sarah Bernhardt à Belle-Isle ». Mise en scène des dernières journées de l'actrice aux Poulains (carte postale des années 1920).

Belle-Île-en-Mer. Il appréciera d'abord le charme de la traversée qu'il jugera souvent trop courte, et sera émerveillé par les sites grandioses et impressionnants qui font la réputation presque mondiale de Belle-Île, la bien nommée, et dont notre grande tragédienne Sarah Bernhardt, qui l'avait choisie comme résidence de repos a dit : *“J'aime à venir chaque année dans cette île admirable, au milieu de sa population simple et accueillante, goûter le charme de sa beauté sauvage et grandiose, et puiser sous son ciel vivifiant de nouvelles sources artistiques”* (Blondel La Rougery, 1928).

Développement du tourisme et mise en protection d'un site de nature (1960-2000)

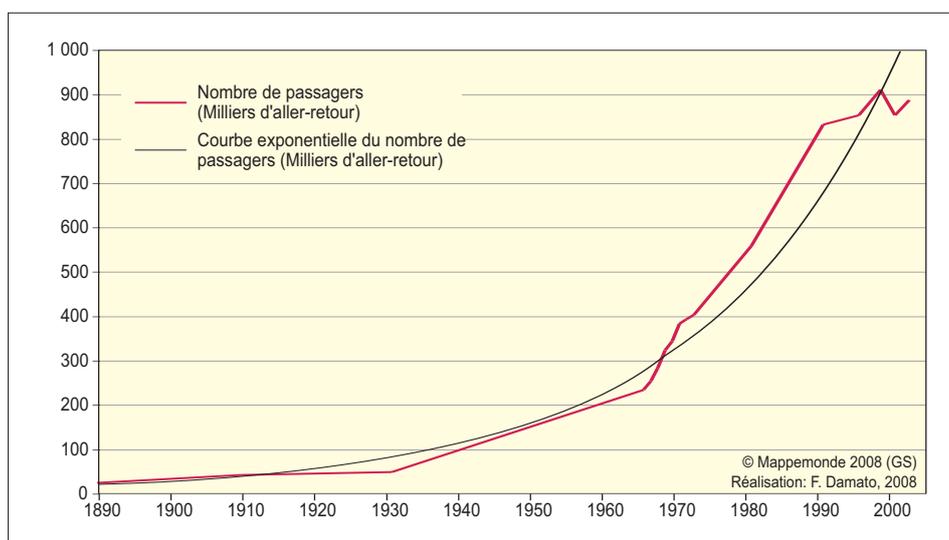
Néanmoins, au moment où le tourisme connaît un véritable essor sur un modèle populaire et démocratique à partir des années 1960, la dimension historique et mémorielle du site est occultée par la reconnaissance et la (re-)valorisation du patrimoine paysager et « naturel » (l'expression « site de nature » est entendue ici comme espace consacré à la nature par un choix de protection, d'usage et de gestion — Meur-Férec, 2007). Le tourisme participe à une première patrimonialisation du site, qui s'inscrit plus largement dans celle du littoral et particulièrement de la côte sauvage belliloise. C'est à ce moment précis qu'une certaine idée de la nature, envisagée plus globalement comme paysage, n'apparaît plus seulement comme pittoresque mais aussi comme « fragile » et « menacée » par la fréquentation touristique et le développement de l'urbanisation, en particulier des résidences secondaires. Ce nouveau rapport au lieu a justifié la nécessité de protéger les sites naturels du littoral bellilois au début des années 1970, processus qui s'inscrit par ailleurs, dans une logique de préservation et de valorisation du « capital touristique » insulaire.

L'essor du tourisme et de la fréquentation excursionniste à partir des années 1960

À la fin des années 1960, la fréquentation touristique augmente rapidement, sous l'effet conjugué d'une demande sociale croissante de nature côtière, d'un désir de rivage de plus en plus affirmé (Péron, 1999), et d'une amélioration de l'accessibilité de l'île par transport maritime. L'apparition de nouveaux navires à plus forte capacité de passagers et de véhicules, la diminution de la durée des traversées et l'augmentation des liaisons quotidiennes avec le continent dans le temps (jusqu'à quatorze aller-retour en période estivale) et dans l'espace (depuis Quiberon, Lorient, Vannes, La Turballe) ont pour conséquence une croissance notable de la fréquentation touristique. À l'évolution des transports maritimes s'ajoute l'essor de la capacité d'accueil touristique au cours de la même période, dépassant aujourd'hui les 21000 lits, dont 13000 en résidences secondaires et 8000 en hébergements dits « marchands » (hôtels, campings, villages-vacances) (selon l'Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer pour 2007).

Jusqu'en 1960, la progression de la fréquentation touristique est lente, puis elle s'accélère (fig. 5). Les rotations maritimes débarquaient 200 000 passagers par an au début des années 1960, et l'on comptait un véhicule pour trente passagers. Entre 1962 et 1972, le trafic double, atteignant 400 000 passages par an et un véhicule pour 10 passagers; entre 1981 et 1991, il augmente de 33 % pour les passagers et de 39 % pour les voitures. Aujourd'hui, la fréquentation se maintient autour de 800 000 passagers aller-retour en moyenne par an depuis les années 1990, soit environ 400 000 débarquements touristiques par an (population insulaire exclue), dont 80 % d'excursionnistes.

Le développement du tourisme a contribué à une fréquentation très forte des sites « naturels » de la côte sauvage (la pointe des Poulains, l'Apothicaierie, Port Goulphar-Port Coton). Desservie par les transports collectifs privés, celle-ci est bien intégrée



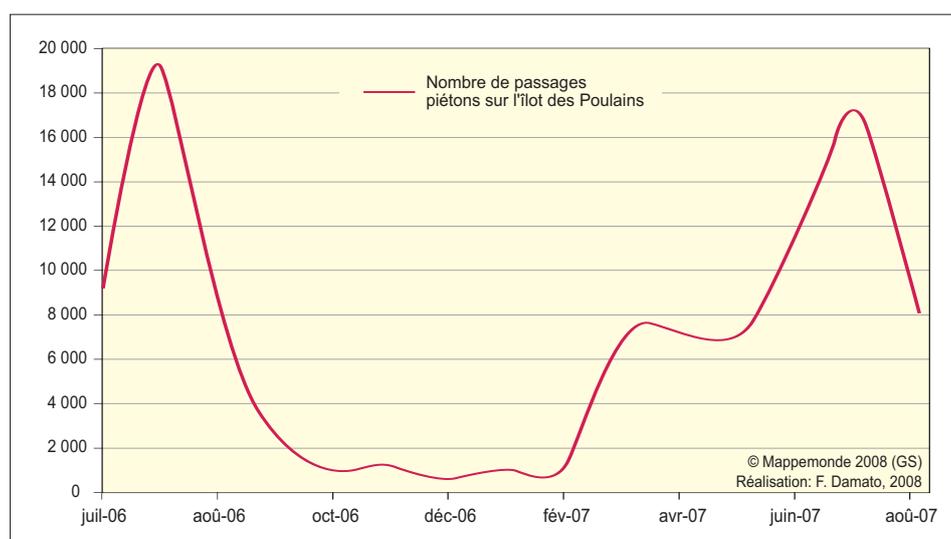
5. Évolution de la fréquentation à Belle-Île-en-Mer depuis la fin du XIX^e siècle.

Le profil exact de la courbe reste inconnu par manque de données intermédiaires entre 1910 et 1950. En 1931, il y eut 45 000 visiteurs, d'après un rapport du maire du Palais, M. Le Cuiller (source: Archives municipales). La baisse de la fréquentation en 2000 est liée à la marée noire de l'*Erika* de 1999 (sources: Ministère des Travaux publics; Police des ports de commerce, *Registres d'entrée et de sortie des navires*; SMN-Société morbihannaise de navigation).

dans les circuits touristiques à la journée, contrairement à la côte « en dedans » beaucoup moins fréquentée par les excursionnistes. À cette opposition côte sauvage/côte intérieure, on peut d'ailleurs ajouter l'opposition entre le centre de l'île, toujours voué à l'agriculture, et le littoral qui concentre les principaux pôles de fréquentation excursionniste (Le Pennec, 1998). Le site des Poulains accueille environ 150 000 visiteurs par an, dont 60 000 entre le 14 juillet et le 15 août (selon la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, Service des espaces naturels.). Des comptages ponctuels effectués par la CCBI entre 2006 et 2007 à l'aide d'éco-compteurs (fig. 6) ne permettent pas de connaître avec précision le nombre de visiteurs sur le site, mais mettent en évidence les passages des visiteurs en un point précis du site (rocher du Chien sur l'îlot des Poulains) et la concentration dans le temps des flux touristiques (en particulier entre juillet et août).

Le site dont l'intérêt est dû à une identité paysagère forte (pointe rocheuse escarpée avec des falaises d'une vingtaine de mètres, prolongée au nord par un îlot relié à marée basse par un tombolo) est très fréquenté par les promeneurs, excursionnistes de courte durée arrivant par autocar, les touristes de séjour, les randonneurs, les habitants de l'île (fig. 7a et 7b).

Tout en tenant compte des analyses critiques sur la « surfréquentation », la capacité de charge et la gestion des flux ainsi que des jugements de valeur sous-jacents (Deprest, 1997), la fréquentation diffuse du site en période estivale a contribué à une « dégradation » générale de certains secteurs, en particulier de l'îlot (fig. 8), sans pour autant affaiblir l'attraction du site. Compte tenu du biotope — falaise avec végétation littorale atlantique de pelouses et de landes —, le piétinement a engendré une amplification du réseau de cheminement et une disparition progressive du tapis végétal, accélérant le processus d'érosion des sols par ruissellement, jusqu'à la mise à nu de la roche. L'intégration du site dans les circuits touristiques en autocar a nécessité la réalisation d'aménagements sur la pointe proprement dite (route goudronnée, stationnement au-dessus de la plage, ligne électrique aérienne), afin de faciliter l'accès rapide du site et de l'îlot des Poulains aux excursionnistes qui ne disposent que d'une demi-heure pour le visiter à pied.



6. Les passages de piétons au rocher du Chien (îlot des Poulains), entre juillet 2006 et septembre 2007 (source : Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, Service des espaces naturels).



7a. Vue vers le nord de la pointe des Poulains (2008). Le chemin des Poulains est l'unique voie d'accès à la plage et à l'îlot des Poulains. C'est aussi un point de vue imprenable sur le site où s'arrêtent les excursionnistes (cliché : F. Damato, 13 août 2008).



7b. Vue vers le sud de la pointe des Poulains (2008). Au premier plan, les touristes empruntent les chemins balisés par le Conservatoire du littoral. Au deuxième plan, la plage ou tombolo des Poulains. À l'arrière-plan sur la pointe, l'ancienne propriété de Sarah Bernhardt avec la villa des « Cinq Parties du Monde » et le fortin (cliché : F. Damato, 13 août 2008).

La mise en place d'un politique de protection environnementale à partir des années 1970

La pointe des Poulains, à l'image de la côte sauvage, est paradoxalement un espace hautement protégé par une multitude de mesures foncières et réglementaires, mises en place, au fil des années, avec plus ou moins d'efficacité : classement du site, zone NDs (naturelle ou *non aedificandi* d'intérêt scientifique) du plan d'occupation des sols en application de la loi Littoral de 1986... Ces mesures de protection garantissent l'absence d'urbanisation et interdisent certaines pratiques spatiales (camping par exemple), mais elles ne proposent pas de véritable politique de gestion et demeurent donc impuissantes face à la fréquentation touristique.

La mise en protection du site depuis le début des années 1970 et jusqu'en 2000 constitue une première patrimonialisation. Elle témoigne d'une prise de conscience

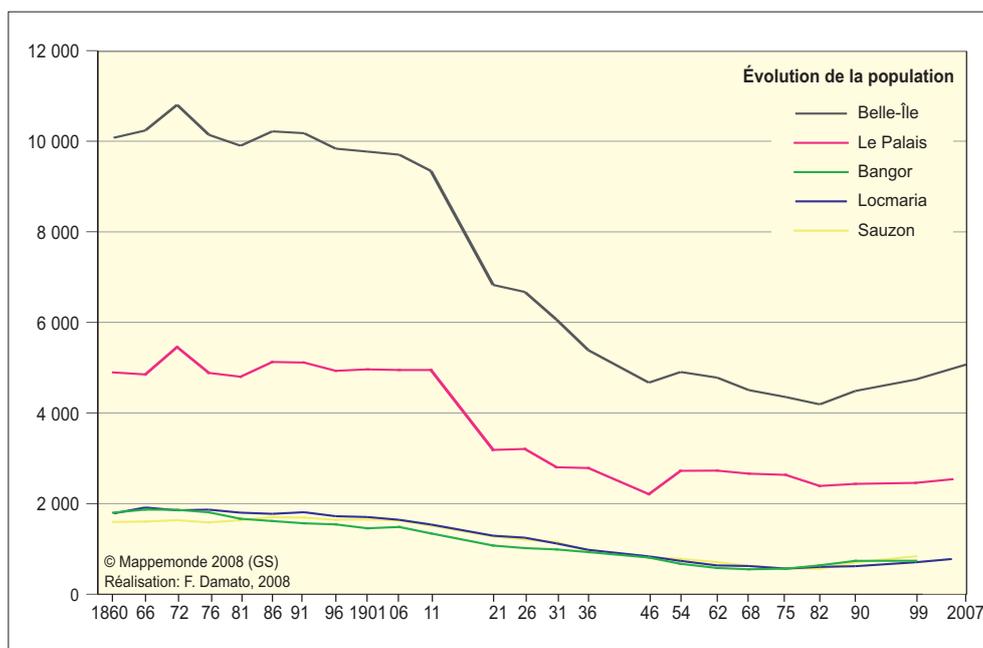


8. Photo aérienne de la pointe des Poulains dans les années 1990. Au premier plan, l'ancienne propriété de Sarah Bernhardt fermée au public, la villa des « Cinq Parties du Monde », le fortin et le parc à l'abandon. Sur la pointe, on observe une aire de stationnement pour les autocars au-dessus de la plage. Au deuxième plan, le rocher du Chien et l'îlot des Poulains avec le phare accessible à marée basse par un tombolo. La multiplication des chemins d'accès à l'îlot et l'érosion des sols résultent d'une fréquentation touristique diffuse et mobile car il s'agit d'un point de vue. Les visiteurs essaient d'épuiser toutes les possibilités de vision sur l'îlot (Inventaire Bretagne DRAC, Artur/Lambart, 1998).

de sa valeur patrimoniale et de la nécessité de le protéger pour son intérêt paysager et « naturel ». Cette prise de conscience est liée au développement du tourisme de l'après-guerre. Elle constitue par ailleurs un indicateur du changement socio-économique insulaire qui, certes, s'amorce dès la fin du XIX^e siècle, avec la crise des activités traditionnelles (pêche à la sardine notamment) et le dépeuplement insulaire, mais qui apparaît inéluctable au tournant des années 1960 (fig. 9).

Le tourisme prend alors véritablement le relais des activités traditionnelles de l'agriculture et de la pêche en déclin. On assiste à la reconversion d'un « espace producteur » en un « espace de loisir » (Péron, 2005). Dans ce passage progressif d'un système traditionnel agro-maritime à un système touristique, où l'agriculture est reléguée au second plan, la nécessité de protéger l'espace littoral s'est imposée au début des années 1970. Aujourd'hui, l'île est très investie par le tourisme, comme en témoigne le dynamisme de la fonction résidentielle et de la spéculation foncière (dans toutes les communes de l'île la part des résidences secondaires est supérieure à celle des résidences principales), mais elle est aussi fortement protégée par des mesures réglementaires et foncières.

La mise en protection de la pointe des Poulains qui s'amorce au niveau national a très vite été relayée localement. À la suite de la loi du 2 mai 1930, sur la protection des espaces naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, la pointe des Poulains est classée patrimoine national en 1971 (fig. 10).

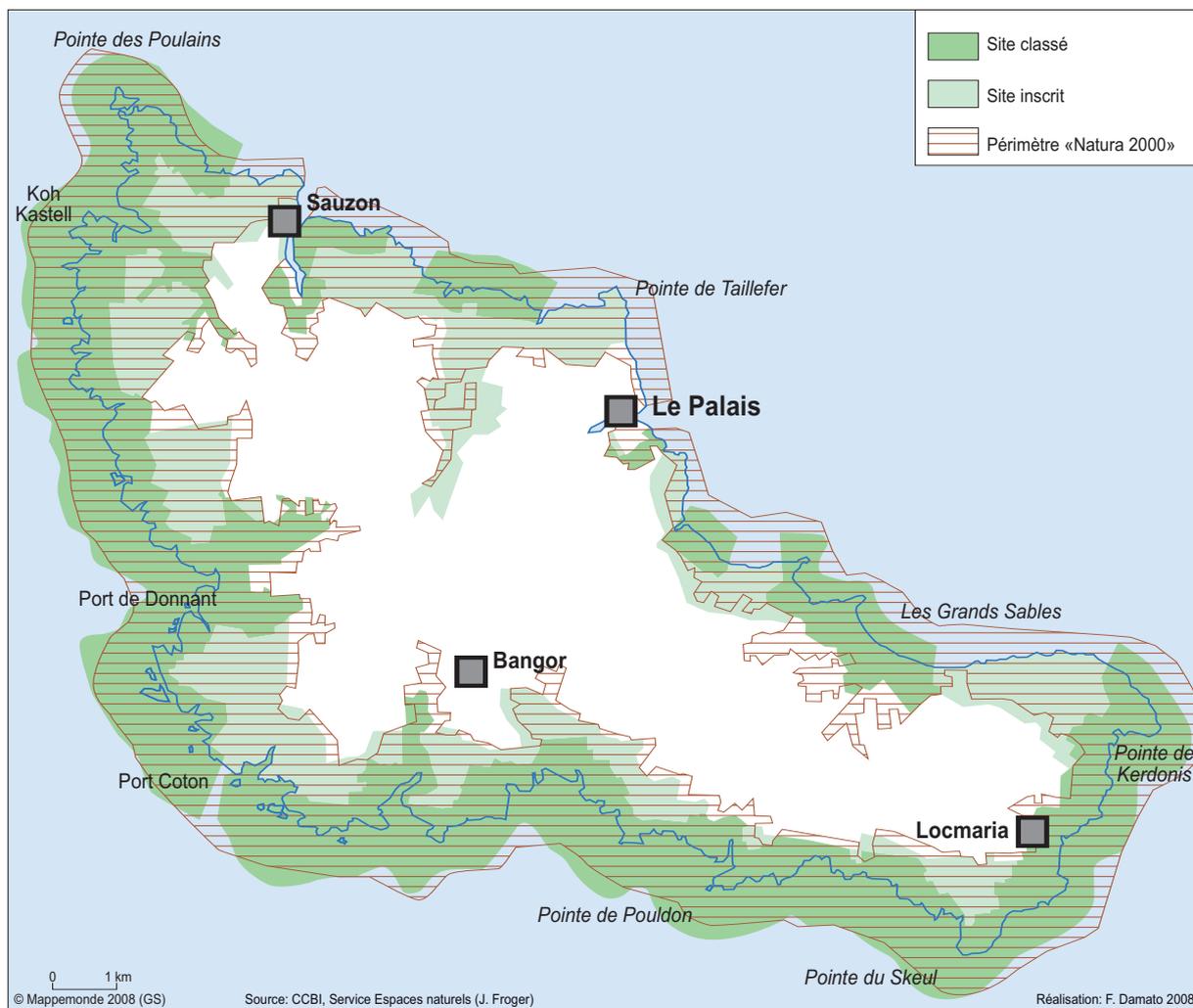


9. L'évolution de la population à Belle-Île-en-Mer (1860-2007) (sources : INSEE, RGP, 1946-2007, <http://www.cassini.ehess.fr>).

Le classement doit garantir la protection et la conservation du site dans ses dimensions naturelles, culturelles et paysagères, en interdisant certains aménagements et pratiques spatiales susceptibles de modifier l'état ou l'aspect du lieu (urbanisation, camping, affichage, publicité). La même année, le site est reconnu officiellement comme un espace d'intérêt biologique remarquable suite à sa reconnaissance comme ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type I (secteur de grand intérêt biologique ou écologique), ce qui pour autant ne lui confère aucune protection réglementaire.

À l'échelle locale, après un premier plan sommaire d'urbanisme (PSU), sous l'impulsion du Génie rural, les municipalités s'engagent à partir de 1972 dans l'étude des Plans d'occupation du sol (POS), qui seront approuvés par toutes les communes en 1979. Les POS sont des outils de planification urbaine qui, par le zonage de l'espace, permettent de maîtriser l'urbanisation afin de limiter le mitage de l'espace et préserver ainsi les milieux naturels et le paysage insulaire. Le POS de Sauzon est révisé en 1999 puis en 2005, afin d'intégrer le zonage NDs (zone à protéger en bordure de côte ou présentant des intérêts écologiques), en application de la loi Littoral du 3 janvier 1986 (fig. 11). La pointe des Poulains est ainsi préservée de toute urbanisation, qui se trouve limitée à la périphérie des bourgs et des villages existants (Deuborh situé au sud-est de la pointe étant le village le plus proche). Le POS de Sauzon est à nouveau révisé pour le rendre compatible avec la nouvelle loi SRU du 13 décembre 2000, et devenir un plan local d'urbanisme (PLU).

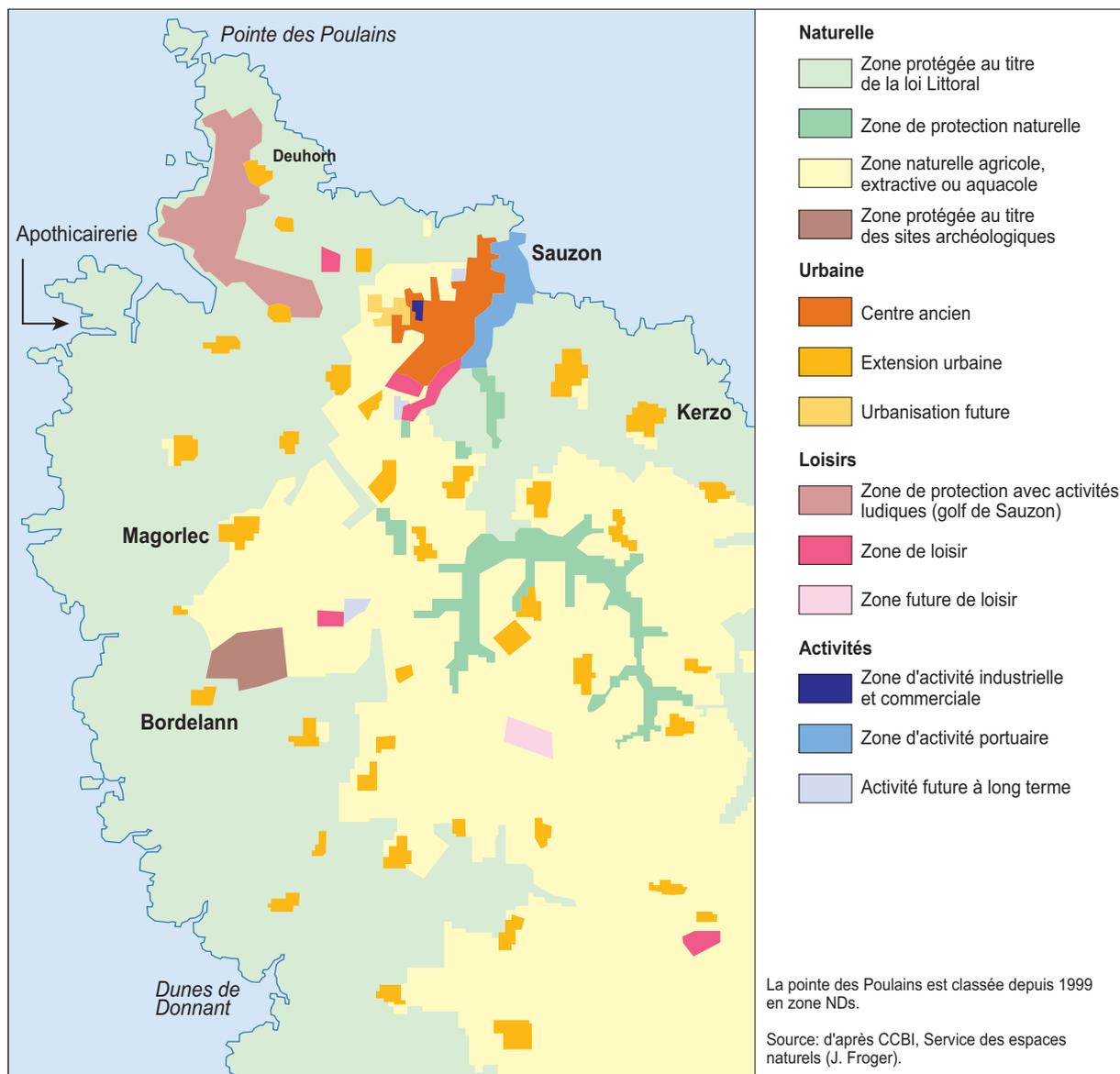
Ces mesures de protection garantissent l'absence d'urbanisation et interdisent certaines pratiques spatiales, mais elles ne proposent pas de véritable politique de gestion de la fréquentation touristique à grande échelle. Ne maîtrisant pas le foncier, la commune de Sauzon et les principaux acteurs de la protection de l'environnement (associations en particulier) se sont trouvés dans l'incapacité d'intervenir dans la gestion de la fréquentation touristique sur le site des Poulains. En 1993, parallèlement au Conseil général du Morbihan, Sauzon établit une zone de préemption de 8 ha, au



10. Sites classés et inscrits à Belle-Île-en-Mer (source : CCBI, Service des espaces naturels).

titre des Espaces naturels sensibles. Une zone de préemption est un périmètre d'espace naturel à l'intérieur duquel la commune est acheteur prioritaire en cas de vente de terrain (L 143-3 du Code de l'urbanisme). Il s'agit de sites soumis à la « pression humaine » et dont la valeur écologique ou archéologique et la fragilité justifient une gestion publique car ils demeurent insuffisamment protégés par les moyens réglementaires. En 1998, le site est classé « Zone spéciale de conservation » dans le cadre du réseau européen Natura 2000. L'originalité du réseau Natura 2000 repose sur le fait que la maîtrise foncière préalable n'est pas nécessaire pour gérer les espaces naturels, mais dans le cas du site des Poulains l'intervention européenne est arrivé trop tardivement (Froger, 2006).

La mise en protection du site depuis le début des années 1970 s'inscrit finalement dans une logique de sauvegarde et de conservation du patrimoine « naturel » et paysager. Néanmoins, la multiplication des mesures réglementaires puis foncières n'a pas permis d'enrayer la « dégradation » du site par la fréquentation excursionniste (fig. 12). La non-maîtrise du foncier explique en partie l'incapacité des acteurs à intervenir sur la gestion des flux et l'aménagement du site. Mais aussi, la prise de conscience patrimoniale s'est accompagnée d'une sélection des éléments patrimoniaux, comme en témoigne l'occultation de l'histoire du lieu, du patrimoine culturel et de la mémoire de Sarah Bernhardt. Malgré une amorce timide de

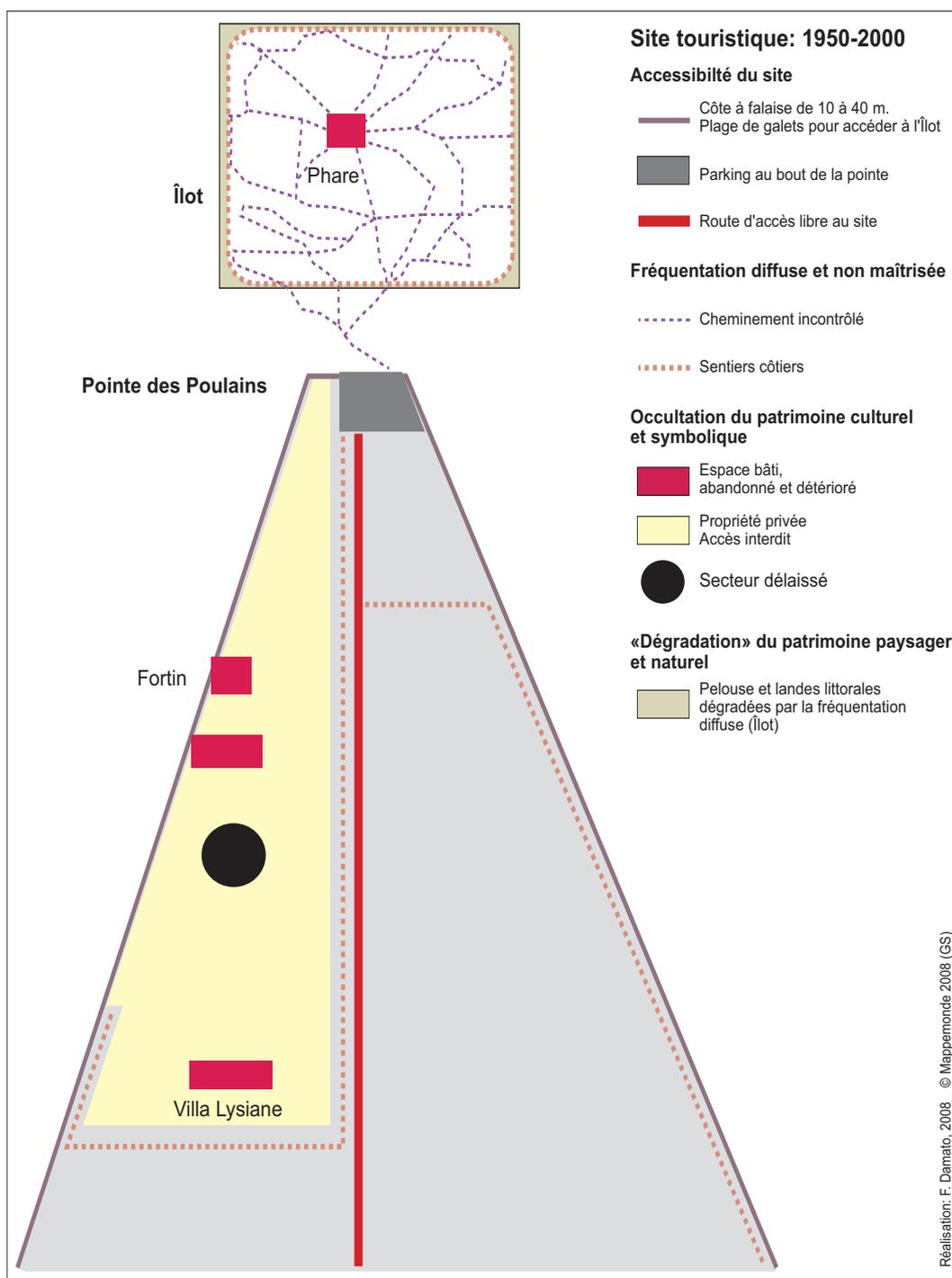


11. Plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Sauzon en 2005. La pointe des Poulains est classée depuis 1999 en zone NDs (source: CCBI, Service des espaces naturels; J. Froger).

reconnaissance du patrimoine bâti, avec l'inscription du fort Sarah Bernhardt sur la liste des monuments et des richesses artistiques de la France, il a fallu attendre son acquisition par le Conservatoire du littoral, au début du XXI^e siècle, pour que le patrimoine culturel et mémoriel du site soit valorisé par et pour le tourisme.

La patrimonialisation récente du site (2000-2006) ou la mise en scène du lieu avec Sarah Bernhardt

La mise en protection du site que l'on vient d'évoquer est une des étapes d'un processus de patrimonialisation dont l'aboutissement repose sur la mise en scène et l'exploitation de l'objet patrimonial (à des fins touristiques). Un changement de propriétaire peut constituer un événement déclencheur dans la valorisation d'un patrimoine. La (ré)appropriation d'un espace suscite alors légitimement l'élaboration d'un nouveau projet pour le lieu concerné. Après une phase de négociation en 1999 et en plein traumatisme « psycho-spatial » de la catastrophe pétrolière de l'*Erika*, le



12. Les dynamiques spatiales à grande échelle dans la seconde moitié du xx^e siècle.

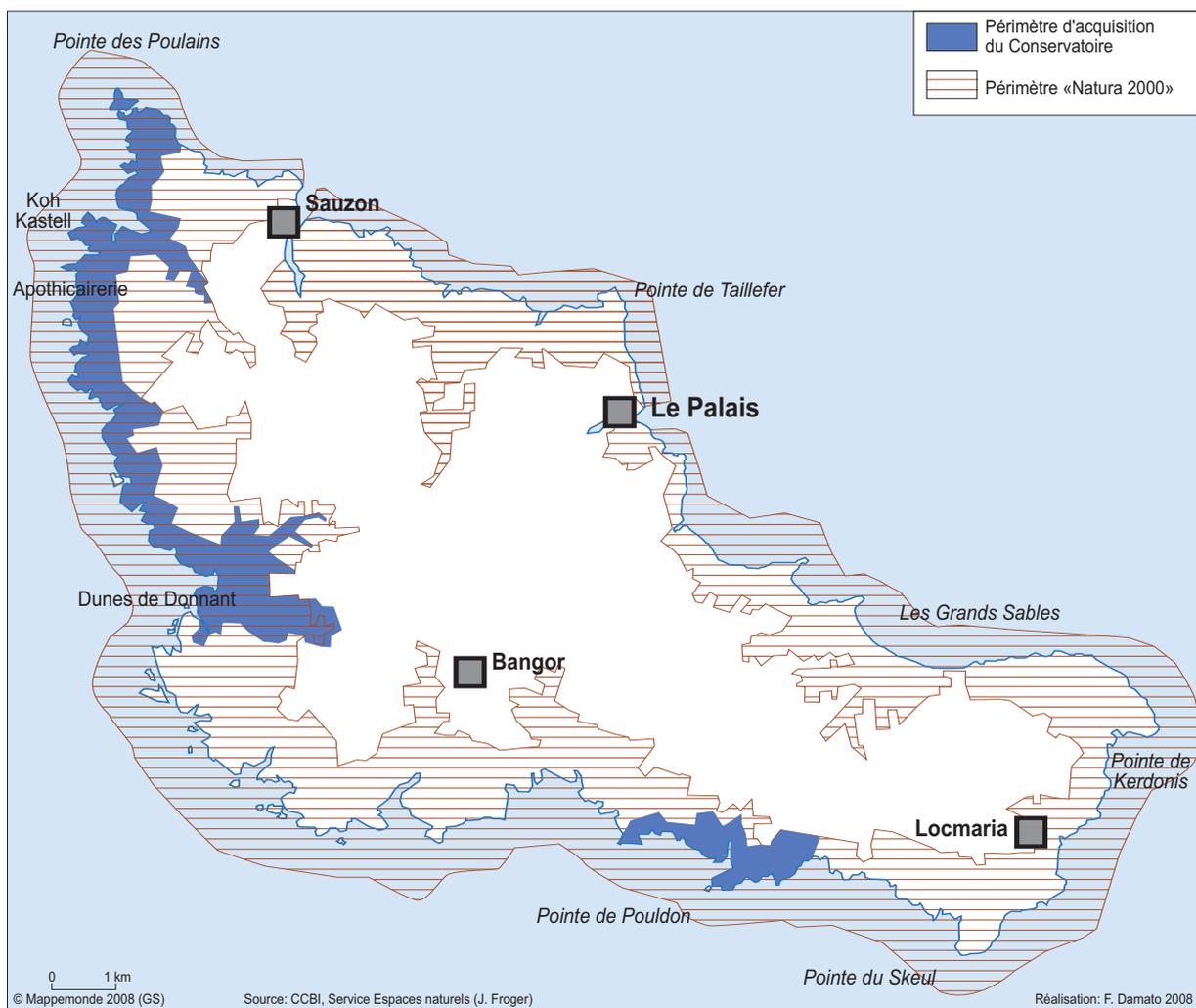
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, qui est en charge depuis vingt ans de la protection des sites non bâtis d'intérêt national, acquiert début 2000 une grande partie de la pointe des Poulains et l'ancienne propriété de Sarah Bernhardt, bénéficiant alors d'une emprise spatiale suffisante (12 hectares) pour mener un projet global de réhabilitation et de valorisation du site.

Le Conservatoire du littoral (créé par la loi du 10 juillet 1975) est un acteur foncier majeur, dont la mission principale est d'acquérir des terrains et veiller, avec ses partenaires, à la gestion et à l'aménagement patrimonial de leurs richesses naturelles et culturelles pour les générations futures. À Belle-Île-en-Mer, les acquisitions ont porté, depuis le début des années 1980, sur des sites sensibles de la côte « en dehors »,

soumis à une forte fréquentation touristique : pointe de Pouldon (1980-2000), dunes de Donnant (1986-2001), Ster Vraz-Apothicaierie (1991-2000) et, plus récemment, la pointe des Poulains (2000). À l'échelle de l'île, les achats du Conservatoire du littoral se sont effectués progressivement du Sud vers le Nord de la Côte sauvage. Les surfaces acquises représentent, en 2004, 2 456 000 m², soit 2,9 % du territoire insulaire (fig. 13). Néanmoins, si l'on considère seulement la Côte sauvage, les acquisitions du Conservatoire du littoral représentent un ensemble foncier non négligeable.

Le Conservatoire du littoral lance alors des études à grande échelle en vue de la réhabilitation intégrale du site (réorganisation des cheminements, restauration et ouverture au public du bâti, mise en place d'une politique d'accueil et de sensibilisation dans le respect des dimensions naturelles et culturelles du site). Les actions menées sur le site des Poulains vont s'effectuer en collaboration avec les collectivités territoriales locales (Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer), afin d'associer les élus et plus largement la population insulaire au projet de revalorisation et de réaménagement du site. Cette collaboration est d'autant plus pertinente que la gestion et l'aménagement du site par le CELRL seront confiés par la suite à la Communauté de communes.

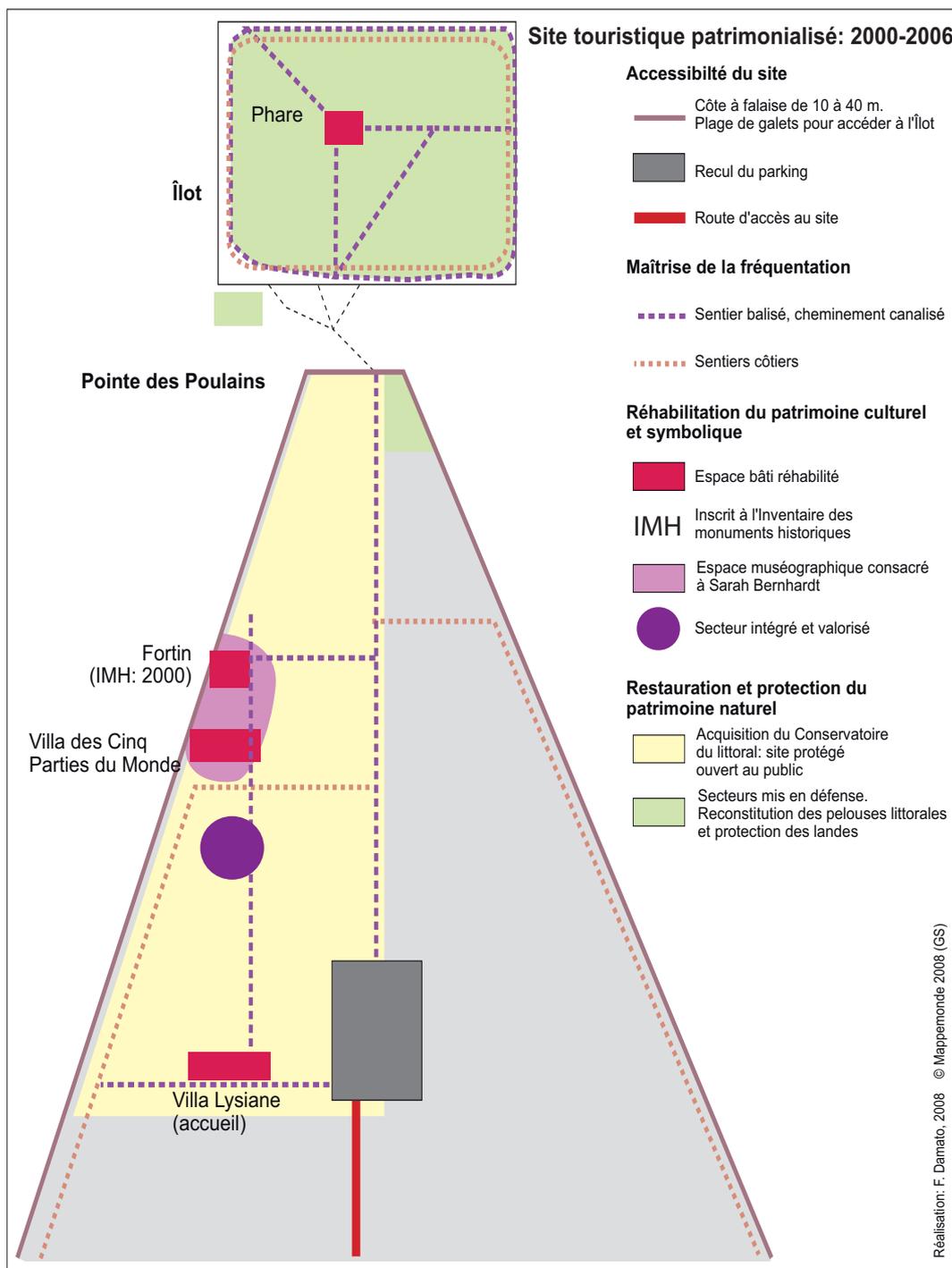
Dans le cas de la pointe des Poulains, il ne s'agit pas d'un projet classique de restauration, car il vise à la fois à gérer, restaurer et protéger le patrimoine paysager et naturel, ce qui passe concrètement par la planification de l'accueil du public, la



13. Le périmètre d'acquisition du Conservatoire du littoral à Belle-Île-en-Mer en 2004 (source : CCBI, Service des espaces naturels).

restriction des usages, la mise en défens des secteurs les plus « dégradés » ou en voie de réhabilitation, la canalisation de la fréquentation, mais aussi la valorisation du patrimoine culturel en s'appuyant sur l'histoire du site jusqu'à présent occultée. Le projet va donc mettre en scène la mémoire de Sarah Bernhardt, apportant une plus-value incontestable au site. Un scénario de visite est alors établi. Il doit permettre aux touristes de redécouvrir le site, en particulier la pointe jusque-là fermée au public, par le tracé d'un nouveau cheminement qui repose sur l'évocation de la tragédienne (fig.1b et 14).

En 2003, les travaux débutent pour les espaces « naturels » et les jardins. Afin de limiter les effets du piétinement sur la pointe et l'îlot, les gestionnaires ont été contraints d'envisager un réaménagement complet du site, et une réorganisation de la



14. Les dynamiques spatiales à grande échelle au début du XXI^e siècle.

fréquentation à grande échelle (fig. 14). La gestion des flux touristiques est un élément clé de la préservation durable du patrimoine naturel et paysager. L'accès au site a donc été reculé de 250 mètres en arrière de la pointe proprement dite. L'aménagement d'un nouveau stationnement à l'entrée de la propriété de Sarah Bernhardt a été réalisé pour limiter l'impact visuel des autocars et des voitures sur le paysage (fig. 15a). L'ancien parking est démoli, la route est réduite en largeur pour devenir «le chemin des Poulains». Il permet de descendre sur la plage et d'accéder à l'îlot des Poulains. Les circulations touristiques s'opèrent désormais exclusivement à pied. Elles sont canalisées le long de sentiers nettement tracés et par des panneaux informatifs. L'allongement de la distance doit garantir une meilleure qualité de la visite du site. Les touristes cheminent dans un paysage requalifié, fidèle à l'époque de la tragédienne, avec jardins et haies de tamaris (fig. 15b). La villa «Lysiane», à l'entrée du site, a été restaurée et accueille les visiteurs avec une exposition qui présente le site des Poulains, son patrimoine paysager et naturel (faune, flore), mais aussi l'originalité du lieu avec la figure de Sarah Bernhardt (fig. 15c). L'objectif est ici de sensibiliser le public aux enjeux de préservation du site avant qu'il n'en prenne possession.

À l'image de la pointe du Raz, les pelouses littorales ont été restaurées et reconstituées dans certains secteurs (sur l'îlot en particulier), par la pose de bandes de géojute, fixés sur les sols dénudés (Freytet, 2005). Sur l'îlot, la fréquentation



15a. Le nouveau parking aménagé à l'entrée de l'ancienne propriété de Sarah Bernhardt (cliché : F. Damato, 13 août 2008).



15b. L'ancienne propriété de Sarah Bernhardt ouverte au public. Le fortin a été réhabilité, tout comme le paysage (cliché : F. Damato, 13 août 2008).



15c. À l'entrée du site des Poulains, sur la villa « Lysiane », un panneau de grandes dimensions a été fixé pour accueillir les visiteurs. Il reprend les éléments patrimoniaux constitutifs du site (la tragédienne Sarah Bernhardt, la côte sauvage, les landes littorales). « Ici commence un monde sauvage âpre et doux : La pointe des Poulains. Vous rêviez de sensations fortes, de rochers noirs battus par les vagues et le vent ? Vous les aurez ! Vous aviez envie de pelouses fleuries comme des jardins et d'une tranquillité à peine troublée par les cris des oiseaux de mer, vous les aurez aussi ! Ici, il faut aimer les contrastes. Ici, même par temps calme, l'océan fait un bruit de tempête. Ici flotte l'âme de celle qui y trouva décor à sa mesure : la grande tragédienne Sarah Bernhardt. » (cliché : F. Damato, 13 août 2008).

diffuse avait provoqué la multiplication des chemins d'accès. Comme il s'agit d'un point de vue, les visiteurs essayaient d'épuiser toutes les possibilités de vision. Le réseau de cheminement a été simplifié et réduit aux tracés périphériques qui permettent de faire le tour de l'îlot, et à un axe central qui conduit directement au phare (fig. 15d).

Les travaux sur les bâtiments sont lancés en 2004. L'esprit des lieux est restauré dans sa dimension symbolique, avec la mise en valeur du souvenir de Sarah Bernhardt par l'aménagement d'un espace muséographique dans la villa des « Cinq Parties du Monde ». Douze scènes témoignent de la vie de l'actrice aux Poulains, de son achat en 1894 jusqu'à la vente en 1923. L'espace muséographique est prolongé dans le fortin, où l'intimité des lieux et les décors intérieurs ont été recréés pour évoquer les étés de Sarah Bernhardt aux Poulains. Cet ancien corps de garde a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 30 octobre 2000. À l'extérieur, la restauration des bancs-paysagers, des jardins plantés met en scène la contemplation du paysage littoral par la tragédienne.

Comme le souligne l'historien Pierre Nora (1984), « *la mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconscientes de ses déformations successives, vulnérables à toutes les manipulations, susceptibles de longues latences et de soudaines revitalisations* ». La représentation de l'espace et du temps est ici une composante essentielle du projet mené par le Conservatoire du littoral, qui cherche à valoriser le site par son patrimoine paysager, culturel et mémoriel. La mise en scène du site avec Sarah Bernhardt est par ailleurs aussi celle des visiteurs eux-mêmes, car il s'agit au final d'un lieu pensé, traité, révélé et construit par l'aménageur en vue de la pratique de la visite.



15d. Chemin sur l'îlot des Poulains conduisant au phare réaménagé en un espace muséographique consacré au milieu naturel. En bordure des chemins, des mono-fils canalisent la fréquentation en incitant les visiteurs à ne pas sortir des chemins balisés, afin de limiter les impacts du piétinement sur les pelouses littorales. La canalisation est une solution possible pour garantir la préservation du patrimoine paysager, car elle permet de concentrer la fréquentation dans l'espace et d'interdire l'accès des secteurs les plus « dégradés ». Dans le réaménagement du site, la gestion de la fréquentation fut une des préoccupations majeures du Conservatoire du littoral. De diffuse, elle est devenue linéaire, établissant une relation géométrique entre le site visité, le parking et des itinéraires limités (fig. 14) (cliché : F. Damato, 13 août 2008).

Conclusion

Les expositions de la villa « Lysiane » et du phare en 2004, puis les expositions de la villa des « Cinq Parties du Monde » et du fort en 2005 ne permettent pas encore de constater une évolution de la fréquentation. Néanmoins, celle du musée est estimée à 20 000 entrées en 2007, ce qui représente seulement 15 % de la fréquentation totale du site. Cela s'explique en partie par le fait que les excursionnistes en autocar ne disposent que d'une demi-heure pour visiter le site à pied, alors qu'une durée d'au moins une heure est nécessaire pour visiter l'espace muséographique, les jardins et l'ancien fortin de Sarah Bernhardt. L'appropriation patrimoniale de l'espace (muséographique) par les visiteurs reste encore à s'affirmer, mais elle peut devenir à terme une garantie de préservation durable (Meur-Férec, 2007). En effet, l'aménagement du site a été conçu pour en permettre la fréquentation, et son ouverture au public en juin 2005 est à présent encadrée, raisonnée et pédagogique.

Dans cet exemple, le patrimoine n'est pas seulement un héritage ou un objet de mémoire. Il participe pleinement à la requalification de l'espace et de son image. La patrimonialisation est un processus sélectif, qui met en lumière, à un moment donné, certains de ses traits considérés comme spécifiques (Lazarotti, 2003). Protégé pour son patrimoine paysager et « naturel » à partir des années 1970, la patrimonialisation récente du site, et tout particulièrement de son patrimoine culturel et mémoriel, est un long processus en étroite relation avec la dynamique touristique. Paradoxalement, le projet d'aménagement ambitionne de faire de la pointe des Poulains un site emblématique pour en optimiser l'attractivité, alors que c'est justement la concentration spatiale et temporelle de la fréquentation et l'impression de « surfréquentation » sur un site « naturel » qui a été mise en avant pour justifier l'intervention du Conservatoire du littoral (« Durant l'été et tout au long de l'année, des dizaines de milliers de visiteurs

fréquentent la pointe des Poulains. Une flore et une faune sensibles, pourtant remarquablement adaptées, survivent dans cet espace menacé par le piétinement, acquis par le Conservatoire du littoral en 2000 et géré par la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer»). Le lieu touristique est bien une production sociale qui s'inscrit dans une histoire et dont il importe d'explorer les fondements afin de mieux comprendre les réinterprétations au présent. Le processus de patrimonialisation, entrepris à grande échelle à la pointe des Poulains, peut être finalement envisagé comme un ajustement territorial et social à des usages touristiques et récréatifs qui se sont confirmés et amplifiés depuis cinquante ans sur le site, mais aussi plus largement sur l'île.

Références bibliographiques

- ANON. (1903). *Guide des familles aux bains de mer, plages de la Manche et de l'océan*. Paris : A. La Faie, p. 257-258.
- BERNHARDT L. (1945). *Sarah Bernhardt, ma grand-mère*. Paris : Éd. du Pavois, 367 p.
- BLONDEL LA ROUGERY E. (1928). *Carte-Guide touristique de Belle-Île-en-Mer*. Quiberon : Agence Générale Level et Robert, 5 p., 1 carte.
- CORBIN A. (1990). *Le Territoire du vide, l'Occident et le désir de rivage (1750-1840)*. Paris : Flammarion, coll. « Champs », 407 p. ISBN : 2-08-081218-1
- DELOUCHE D. (1992). *Monet à Belle-Île*. s.l. : Le Chasse-Marée-Ar Men, coll. « L'Art en Bretagne », 115 p. ISBN : 2-903708-35-5
- DEPREST F. (1997). *Enquête sur le tourisme de masse. L'écologie face au territoire*. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », 207 p.
- ÉQUIPE MIT (2002). *Tourismes 1. Lieux communs*. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », 320 p.
- FAUCHERRE N., PROST P., CHAZETTE A., dir. (1998). *Les Fortifications du littoral. La Bretagne Sud*. Niort : Éditions Patrimoine médias, 279 p. (p. 136-137). ISBN : 2-910137-24-4
- FLAUBERT G. (1886). *Par les champs et par les grèves*. Paris : G. Charpentier, p. 92-107.
- FREYTET A. (1995). *Restauration et valorisation de la Pointe des Poulains. Protection, réhabilitation des espaces naturels et des jardins (2000-2004)*. Carnet de mission. Doublevéré Récup, 54 p.
- FROGER J. (2006). *Document d'objectifs Site Natura 2000 FR 53 0032 Belle-Île-en-Mer. Volume 1 : État des lieux et objectifs*. Rennes : DIREN Bretagne Service « nature et paysages », 201 p.
- GARANS L. (1999). *Belle-Île-en-Mer. Histoire d'une île*. Quimper : Éditions Palantines, coll. « Histoire de... », 188 p. ISBN : 2-911434-06-4
- GARANS L. (2005). *Sarah Bernhardt : itinéraire d'une divine*. Quimper : Éditions Palantines, 128 p. ISBN : 2-911434-43-9
- GIDEL H. (2006). *Sarah Bernhardt : biographie*. Paris : Flammarion, coll. « Grandes biographies », 382 p. ISBN : 2-08-068531-7
- GRIGNON G. (1860). *Voyage à Belle Île en mer*. Nantes : A. Guéraud, p. 9-10.
- GUILLEMET D. (1998). « Représentations de l'espace de Belle-Île-en-Mer. De la côte spectacle à l'occultation des espaces ruraux et des représentations paysannes (XVII^e-XX^e siècles) ». Actes du colloque, *Représentations et images du littoral*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 25-45.

- JOUAN E. (1908). *Le Tour de Belle-Isle*. Nantes : Mellinet.
- LAZZAROTTI O. (2003). « Tourisme et patrimoine : *ad augusta per angustia* ». *Annales de Géographie*, n° 629, p. 91-110.
- LAZZAROTTI O., VIOLIER P., dir. (2007). *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*. Angers : Presses Université d'Angers, 246 p. ISBN : 978-2-915751-16-1
- LE PENNEC C. (1998). *Un jour sur une île... Étude de la fréquentation touristique des visiteurs à la journée à Belle-Île-en-Mer*. Brest : Université de Bretagne occidentale, 130 p.
- MEUR-FÉREC C. (2007). « Entre surfréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature ». *L'Espace géographique*, n° 1, p. 41-50.
- NORA P., dir. (1984). *Les Lieux de mémoire, Tome I : La République*. Paris : Gallimard, XLII-674 p. ISBN : 2-07-070192-1
- PÉRON F. (1999). « Les îles : cas particulier des relations espace et sociétés sur les littoraux ». In MARCADON J., dir., *L'Espace littoral. Approche de géographie humaine*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact. Géographie », p. 159-192. ISBN : 2-86847-366-0
- PÉRON F., dir. (2002). *Le Patrimoine maritime, construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Art & société », 730 p. ISBN : 2-86847-594-9
- PÉRON F. (2005). « Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (exemple des îles du Ponant) ». *Annales de Géographie*, n° 644, p. 422-436.
- SALOMÉ K. (2003). *Les Îles bretonnes. Une image en construction (1750-1914)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 472 p. ISBN : 2-86847-824-7
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLE-ÎLE-EN-MER (2003). *Un siècle de tourisme à Belle-île-en-mer*. Concarneau : Imprimerie de l'Atlantique, 55 p.
- TRÉBUCHET L. (1880). *Les Étapes d'un touriste en France. Belle-Isle-en-mer*. Paris : A. Hennuyer.
- VERRIER A.J. (1901). *Belle-Île-en-Mer. Guide pratique du voyageur*. Le Palais : Maison Anglade, 62 p.

Remerciements

Nos remerciements à Julien Froger, responsable du Service des espaces naturels à la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, ainsi qu'à Nadine Bouteiller, chargée de mission à la maison du site des Poulains.

Adresse de l'auteur

Frédéric Damato, professeur d'histoire-géographie, Collège Honoré de Balzac, Issoudun, chargé de cours en géographie à l'Université d'Orléans et au CES de Châteauroux. Courriel : frédéric.damato@ac-orleans-tours.fr